

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-763/SG/FP nommant les membres de la Commission de surveillance des concours directs d'entrée à l'Ecole de Statistiques d'Abidjan .

n° 69-763/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 mai 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

La commission de surveillance des épreuves des concours directs d'entrée en section: adjoints techniques et en section : agents techniques à l'Ecole de statistiques d'Abidjan ouverts les mardi 20 mai 1969 à 8 heures et mercredi 21 mai 1969 à 8 heures au Port de Commerce de Djibouti, est composée comme suit : — M. Ferry Robert, chef du bureau de statistiques et de documentation : président : — M. Planche Jean-Marie, comptable contractuel : membre.